

Nouveau président et priorités stratégiques suite à l'assemblée annuelle **L'AGAM dresse ses priorités 2016**

Havre-Saint-Pierre, le 15 octobre 2015. Lors de l'assemblée générale du 13 octobre, les membres de l'AGAM ont élu un nouveau président et adopté les priorités stratégiques pour l'année à venir. Dans le contexte économique difficile que vivra la Minganie au cours des 2 prochaines années, en lien avec la réduction de production chez Rio Tinto Fer et Titane, les gens d'affaires de Minganie savent que les entreprises ont un énorme défi à relever.

L'Assemblée annuelle était précédée par une assemblée publique portant sur l'avenir économique de la région. Animée par Roger Richard (vice-président de l'AGAM) et Nico Flowers (président d'IDEM), cet échange qui a réuni plus de 40 personnes a permis de recadrer les enjeux relatifs à la diversification économique.

Par ailleurs, dans le cadre de l'AGA proprement dite, Sam Jomphe (Jomphe Express – Location Thrifty) a été élu président. Membre de l'exécutif de l'AGAM depuis 3 ans, M. Jomphe connaît à fond les dossiers et comprend mieux que quiconque les enjeux économiques. Selon Sam Jomphe, « la Minganie, à l'image d'autres secteurs de la Côte-Nord, vit les conséquences de la baisse des prix dans le secteur minier. Plus que jamais, cela met en évidence notre dépendance face aux mines et notre caractère mono-industriel. » Le nouveau président ajoute que « il faudra que la diversification économique cesse d'être un slogan chez nos leaders et que cela devienne une réelle priorité, avec les choix que cela implique ». L'exécutif de l'association sera complété par Roger Richard (président de Constructions M-Tech) à titre de vice-président et Lucie Caissie (Directrice générale de la Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre) à titre de Trésorière.

D'autre part, les membres de l'association ont défini les priorités pour l'année à venir. Sans surprise, « aider nos entreprises à surmonter la crise » a été identifié comme la priorité absolue. Pour y arriver, l'AGAM devra atteindre 4 objectifs :

- **Une association encore plus forte et performante** auprès de ses membres et de ses partenaires (incitatifs à l'achat local, bonification des adhésions, meilleur réseautage intra-régional et extra-régional, nouvelle grille tarifaire donnant une place particulière à l'économie sociale).
- **Maximiser les retombées des grands chantiers** : principalement le chantier Romaine, mais aussi les autres chantiers à venir ; agir sur les stratégies d'approvisionnement gouvernementales ; favoriser la solidarité d'affaires entre entreprises de Minganie et entreprises nord-côtières.
- **Diversifier l'économie minganoise** : L'AGAM doit plus que jamais être un acteur prépondérant dans ce dossier ; soutien aux projets structurants ceci à l'intérieur d'un respect exemplaire des valeurs de développement durable et de protection de l'environnement.
- **Agir à titre de leader dans la stratégie minganoise en développement économique** : Au cours des 15 dernières années, la Minganie s'est concentrée presque exclusivement sur son développement social créant une grande inégalité dans sa balance et nous croyons qu'il est plus que temps de rééquilibrer ce balancier. Donc, l'AGAM doit plus que jamais communiquer sa vision afin que les mêmes erreurs ne soient pas répétées.

On devra conséquemment s'attendre à ce que l'AGAM soit plus active que jamais au cours des prochains mois.